

Intervenant du groupe	Tavini Huiraatira	Mme Eliane Tevahitua
Rapport n°	87-2022 du 02/09/2022	
Lettre n°	5488/PR du 02/08/2022	
Temps de parole	11 mn	
Consigne de vote	FAVORABLE	

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Monsieur le Président du Pays,

Mesdames & messieurs les Ministres,

Chers collègues, très cher public, 'Ia ora na

Notre assemblée est saisie pour l'examen d'un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2021 de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture et affectation de son résultat.

Le monde de la culture a été confronté depuis 2020 à d'énormes difficultés et la forte perte d'activité a perduré durant l'année 2021 qui s'est traduite par l'annulation de spectacles et de festivals et la révision drastique des offres.

Certes, l'année 2021 a clôturé sur un résultat d'exploitation déficitaire, mais nous resterons sur des faits concrets, à savoir les actions entreprises par TFTN, le soutien apporté au secteur culturel, auprès de nos artistes, l'engagement des équipes et les capacités d'adaptation.

Vous avez sù garder et maintenir le cap en poursuivant vos missions de promotion de la culture polynésienne malgré les restrictions de rassemblements. Vous avez tout de même organisé 6 grands évènements en 2021 malgré le report de nombreux évènements reportés ou annulés.

La maison de la culture, c'est l'accès direct à la culture depuis sa création en 1971. La maison de la culture, c'est un complexe multidisciplinaire présentant des spectacles, des expositions, des activités culturelles et des festivités mais c'est aussi une médiathèque avec des ressources numériques, des évènements numériques, une bibliothèque accessible à tous, des cours et ateliers, des animations.

Nous avons de la chance d'avoir cet instrument mis en place pour favoriser le développement de la culture sur notre fenua.

Le groupe Tavini Huiira'atira vote **favorablement** cette délibération.

Mauruuru maita'i.

Mme Eliane TEVAHITUA